



JUBILÉ DE LA MISÉRICORDE MISERICORDIEUX COMME LE PÈRE

CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION



Conférence de presse à l'occasion du Jubilé des prisonniers (6 novembre) et du Jubilé des personnes socialement marginalisées (13 novembre)

Salle de presse vaticane, 3 novembre 2016



Le *Jubilé de la Miséricorde* approche de sa conclusion. Certains événements particulièrement importants marqueront cette dernière phase de sa célébration. Nous avons vécu une année intense, riche de nouveautés et de moments très significatifs pour la vie de l'Église. Les habitués de la place Saint-Pierre auront certainement remarqué la présence constante de pèlerins en procession vers la Porte Sainte. Il est impossible d'oublier l'audience du samedi 22 octobre, qui a connu le plus grand nombre de pèlerins à une audience jubilaire : plus de 93000 sur la *via della Conciliazione* et la place Saint-Pierre.

Nous aurons l'occasion, dans les prochaines semaines, d'un temps de réflexion final pour vérifier si les objectifs et les attentes du Jubilé ont été atteints et les éventuelles limites qui auraient pu empêcher sa complète réussite.

Pour le moment, nous nous concentrerons sur deux événements qui auront lieu prochainement. Le premier, sera la célébration du *Jubilé des prisonniers* le samedi 5 et le dimanche 6 novembre. Pour la première fois, il sera possible à un grand nombre de détenus, provenant des différents endroits d'Italie et de nombreux pays, d'être présents dans la basilique Saint-Pierre pour vivre leur propre Jubilé avec le pape François. Nous savons que le pape tient beaucoup aux détenus, dans ses voyages apostoliques il a de nombreuses reprises visité les prisons et laissé aux détenus un message de soutien et d'espérance. Il suffit de penser à sa première célébration de la Messe *in Coena Domini*, dans la prison pour mineurs de *Casal del Marmo*, et à ses nombreuses visites dans les prisons de différents pays. À *Poggioreale*, dans la province de Naples, en mars 2015, où il a partagé le repas des détenus, à Philadelphie en septembre 2015, à Palmasole (Bolivie) en juillet 2015 et à Ciudad Juarez (Mexique) en février 2016. Après la promulgation de la Bulle d'Indiction du Jubilé, *Misericordiae vultus*, le pape François, dans sa lettre sur l'organisation du Jubilé, écrivait : « Ma pensée va aussi aux détenus, qui font l'expérience de la restriction de leur liberté. Le Jubilé a toujours

constitué l'opportunité d'une grande amnistie, destinée à toucher de nombreuses personnes qui, bien que méritant une peine, ont toutefois pris conscience de l'injustice qu'elles ont commise, et désirent sincèrement s'insérer à nouveau dans la société en apportant leur contribution honnête. Qu'à toutes ces personnes parvienne de façon concrète la miséricorde du Père qui désire être proche de ceux qui ont le plus besoin de son pardon. Dans les chapelles des prisons, elles pourront obtenir l'indulgence et, chaque fois qu'elles passeront par la porte de leur cellule, en adressant leur pensée et leur prière au Père. Puisse ce geste signifier pour elles le passage de la Porte Sainte, car la miséricorde de Dieu, capable de transformer les cœurs, est également en mesure de transformer les barreaux en expérience de liberté ».

Le programme du Jubilé, ne pouvait pas ne pas prévoir un espace dédié aux détenus. Ce qui aura lieu dimanche prochain à Saint-Pierre, aura un écho dans de nombreux diocèses du monde qui s'uniront au Saint-Père pour célébrer de façon solennelle cette journée avec les prisonniers. Au cours de ces derniers mois nous avons écrit à toutes les conférences épiscopales du monde, afin d'inviter les évêques à vivre ce dimanche en visitant les prisons et en célébrant le Jubilé des détenus. Nous avons reçu de nombreuses réponses positives et nous pouvons réellement penser que cette célébration aura une résonance mondiale.

Les détenus et leurs familles, les membres de la police pénitentiaire et d'autres opérateurs pénitentiaires, les aumôniers de prisons, les associations de soutien aux prisonniers ont été invités à participer au Jubilé à Rome. Pour le moment 4000 personnes sont inscrites, dont plus de mille détenus, provenant de 12 pays : Angleterre, Italie, Lettonie, Madagascar, Malaisie, Mexique, Pays-Bas, Espagne, Etats-Unis, Afrique du Sud, Suède et Portugal. Il faut souligner, en outre, la présence d'une délégation luthérienne, provenant de Suède.

Le groupe le plus important provient d'Italie, pays avec lequel, dès les premiers mois du Jubilé, s'est mise en place une collaboration active avec le service de l'administration pénitentiaire du ministère de la justice et l'inspection générales des aumôniers. Cette collaboration active a permis que des détenus de toutes catégories puissent être représentés à Saint-Pierre. Seront présents des mineurs, des personnes purgeant une peine alternative à la prison ou une peine de prison ferme, condamnées à perpétuité ou encore en assignation domiciliaire...ce sera une présence vraie qui marque un réel engagement à offrir un futur et une espérance au-delà de la condamnation et de la durée de la peine. Il faut rappeler que ces derniers mois la collaboration avec le ministère de la justice a permis que six détenus puissent accomplir leur service en tant que volontaires du Jubilé. Une expérience intense vécue par tous dans un esprit d'engagement authentique et de responsabilité.

Le programme de ces deux journées est très simple et ne déroge pas à l'esprit dans lequel nous avons voulu vivre le Jubilé. Dans la journée de samedi, donc, les participants auront la possibilité, dans les Églises jubilaires, de se confesser et d'accomplir le pèlerinage vers la Porte Sainte de Saint-Pierre en suivant le parcours de *via della Conciliazione*, pour se préparer à la célébration du lendemain. Il sera possible d'accéder à la basilique à partir de 7h30, en attente de la messe présidée par le Saint-Père à 10h. A partir de 9h aura lieu un moment intense constitué de témoignages. La célébration sera, en effet, précédée par quatre témoignages : un détenu converti en prison, qui parlera avec sa victime avec laquelle il s'est réconcilié ; le frère d'une personne tuée devenu instrument de miséricorde et donc de pardon ; un jeune mineur purgeant sa peine ; un agent pénitentiaire, qui est quotidiennement en contact avec les détenus. Nous écouterons leurs expériences de vie afin de comprendre combien le thème de la miséricorde n'est pas quelque chose de théorique mais une véritable action quotidienne qui représente souvent un vrai défi existentiel. Les témoignages seront accompagnés de musiques et de chants exécutés par le Chœur *Papageno*, composé de volontaires et de détenus de la maison d'arrêt « Dozza » de Bologna.

Le service liturgique sera accompli par des prisonniers. De même les hosties ont été produites par des prisonniers de Milan dans le cadre du projet « *Il Senso del Pane* » (le sens du pain), pensé et mis

en place à l'occasion du Jubilé, et développé en collaboration avec la Fondation « *Casa dello Spirito e delle Arti Onlus* ». Durant cette célébration, un crucifix récemment restauré, grâce au Chapitre de la Basilique, sera exposé pour la première fois. Il s'agit d'un crucifix en bois du XIV^{ème} qui, à part le premier Jubilé de 1300 du pape Boniface VIII, a connu tous les Jubilés de l'histoire. Il y a quelques jours le cardinal Comastri a souligné la valeur artistique de ce crucifix et de sa restauration. Près du crucifix, sera exposée la statue de Notre-Dame de la *Mercede*, protectrice des prisonniers, l'Enfant Jésus tient entre ses mains des menottes ouvertes, en signe de libération et de confiance. Avant la messe, le pape saluera des détenus et des personnalités. L'Angélus sera, comme toujours, récité depuis le palais apostolique et des détenus y participeront dans un secteur réservé de la place.

La semaine suivante, vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 novembre sera célébré le *Jubilé des personnes socialement marginalisées*. Des personnes qui pour différents motifs, allant de la précarité économique à diverses pathologies, de la solitude au manque de liens familiaux, ont des difficultés à s'insérer dans le tissu social et finissent souvent par rester en marge de la société, sans une maison ou un lieu pour vivre. Des personnes que nous rencontrons chaque jour et que souvent nos yeux ne veulent pas voir. Les 6000 participants proviennent de différents pays : France, Allemagne, Portugal, Angleterre, Espagne, Pologne, Pays-Bas, Italie, Hongrie, Slovaquie, Croatie et Suisse. L'association française *Lazare*, fondée par Étienne Villemain est à l'origine de l'organisation de cet événement, elle s'est chargée d'animer ce Jubilé à travers l'initiative : *Fratello*. Les participants auront un intense programme jubilaire : le vendredi 11 novembre à 11h30 dans la salle Paul VI ils rencontreront le pape François qui entendra certains de leurs témoignages et puis s'entretiendra avec eux. Dans certaines églises ils auront la possibilité d'écouter des témoignages le samedi 12 novembre à 10h. Les églises sont les suivantes : *San Salvatore in Lauro* pour l'anglais, *Santa Monica* pour le néerlandais, *San Luigi dei Francesi* pour le portugais, *Santi XII Apostoli* pour le français, *San Giovanni Battista dei Fiorentini* pour le polonais, *Santa Maria in Vallicella (Chiesa Nuova)* pour l'allemand, *Santa Maria sopra Minerva* pour l'italien, *Sant'Andrea della Valle* pour l'espagnol et *Santa Maria Maddalena in Campo Marzio* pour le slovaque. Samedi après-midi à 17h, aura lieu une veillée de la Miséricorde dans la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs. La veillée sera précédée par un bref pèlerinage à travers le jardin vers la Porte Sainte de la basilique. Enfin, dimanche, le Saint-Père présidera à 10h dans la basilique Saint-Pierre la messe à l'issue de laquelle l'Angélus sera récité à 12h depuis palais apostolique comme à l'accoutumée.

Le dimanche 13 novembre aura lieu la clôture de la Porte de la Miséricorde dans tous les sanctuaires et églises du monde. La célébration jubilaire à Saint-Pierre veut rappeler à l'Église les paroles de Jésus : « Les pauvres, en effet vous les aurez toujours avec vous » (Mc 14,7). La fermeture de la Porte de la Miséricorde, par conséquent, ne marque pas la fin de l'engagement de l'Église, mais, à la lumière du Jubilé vécu, elle en renforce le témoignage.

Au cours de cette même journée, dans les trois basiliques, sera fermée la Porte Sainte : à 17h30 à Saint-Jean de Latran, à 17h à Saint-Paul-hors-les-Murs, à 18h à Sainte-Marie-Majeure.

Nous sommes certains que ces deux événements jubilaires seront vécus avec la même intensité et l'expérience de la prière que l'ensemble du Jubilé. Ces moments significatifs du programme jubilaire permettent de regarder vers le 20 novembre avec sérénité et confiance.